

MAZIÈRES-EN-GÂTINE

Les abords de la mairie en questions

Après la trêve estivale, le conseil municipal s'est réuni, vendredi dernier, notamment pour faire le point sur les travaux de la mairie. Ils ont repris le 3 septembre et devraient se terminer fin novembre. Alain Clairand propose d'étudier un projet pour les abords du chantier : « *la pelouse et les abords de la mairie sont provisoires, il serait peut-être bien de faire un cahier des charges, de créer une commission, pour arrêter le périmètre d'aménagement et voir ce qu'on y inclut (la place, les trottoirs, la rue...), trouver un architecte pour l'avant-projet* ». « *On peut avoir une réflexion assez*

large et faire par tranche », souligne Jean-Marie Morisset. La proposition est à l'étude.

Subventions. Alain Clairand précise qu'il serait bien de ne pas sortir des 4 200 € prévus au budget. Après quelques discussions les subventions restent les mêmes que l'année dernière. Autre précision apportée : « *nous accordons la gratuité de deux salles par an aux associations ayant un siège social et une activité sur la commune de Mazières.* »

Cimetière. « *En 2014, le columbarium avait huit places, début 2018 il en restait trois, aujourd'hui nous n'avons*

plus de place ». Des cavurnes seront donc installés à la place.

Vente d'un fonds de commerce. Le bureau de tabac, se situe dans un local de la commune. Véronique Bergès cède son fonds de commerce au 1^{er} octobre. La commune fera un transfert de bail au nouveau propriétaire.

Administratif. Une réflexion est lancée sur les horaires de la mairie, la décision sera prise en octobre. Les locaux de la trésorerie sont inoccupés depuis le 1^{er} janvier, une décision doit être prise pour la vente du bâtiment.

